



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

commerce international

Question écrite n° 80441

Texte de la question

Dans un rapport publié le 22 novembre 2005, le Fonds mondial de la nature (WWF) accuse les Etats membres de l'Union européenne de contribuer activement à la déforestation des pays pauvres par l'importation massive de bois issu d'une exploitation illégale des forêts en Asie en Amérique latine et en Afrique. Selon l'écrit, le Royaume-Uni serait ainsi le « principal importateur de bois illégal en Europe » et il serait responsable de la disparition de 600 000 hectares de forêts par an, soit plus du double de la superficie du Luxembourg. Le Royaume est suivi par la Finlande, l'Allemagne, la France, l'Italie et les Pays-Bas sur ce classement établi par le WWF. D'après l'organisation écologique, l'exploitation illégale des forêts qui alimente ces importations de bois en Europe prive les communautés locales de leurs moyens de subsistance et pourrait conduire dans les 10 prochaines années à la disparition de forêts en Afrique et en Indonésie. Selon WWF, l'Union européenne importerait selon toute probabilité une quantité substantielle et croissante de bois illégal en provenance de toutes les régions, et de façon indirecte via la Chine. Le WWF dénonce ce commerce alimenté par l'abattage illégal d'arbres en dehors de tout contrôle gouvernemental et en infraction avec des mesures de conservation prises au niveau national. Le bois ainsi récupéré est ensuite transporté vers un autre pays avant d'atterrir sur le marché mondial. Ainsi, le WWF encourage l'Union européenne à remplacer sa politique actuelle d'accords volontaires entre Etats membres et pays producteurs par une mesure obligatoire interdisant l'importation de bois issu d'une exploitation illégale des forêts. Ces éléments inquiétants et malheureusement redondants, appellent désormais un engagement et des actions politiques clairs, forts et rapides. En conséquence Mme Chantal Robin-Rodrigo demande à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie de lui indiquer la position et les intentions du Gouvernement au sujet de ce dossier, tant sur le plan intérieur qu'à l'échelle européenne.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 80441

Rubrique : Relations internationales

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 décembre 2005, page 11424